

MARION L.

Responsable du pôle concours et examens professionnels
Centre de gestion des Pyrénées-Atlantiques (CDG 64) (Pau)



Pouvez-vous décrire les principales MISSIONS et RESPONSABILITES que vous exercez dans le cadre de votre emploi actuel ?

J'encadre et anime un pôle de 3 agents dont la mission principale consiste en l'organisation de concours et examens professionnels. J'accompagne les agents dans la conduite des opérations et contrôle leur conformité avec la réglementation. Pour ce faire, j'assure une veille juridique, je participe aux surveillances d'épreuves écrites, aux réunions de jurys et me rends à des réunions au niveau régional et national (harmonisations et mutualisation). Je gère également le volet financier de ces concours et examens. Enfin, je participe aux actions de promotion des métiers territoriaux menées par le centre (présentation de métiers dits "en tension" et de concours, séances d'information à destination d'agents de collectivités, participation à des forums pour l'emploi, recherche de stages en collectivité pour certains étudiants...). Ce que j'apprécie particulièrement sur ce poste : la variété des missions et le relationnel avec les différents intervenants et publics.

COMMENT en êtes-vous arrivé.e à occuper votre emploi actuel et à atteindre ce niveau de responsabilités ?

Après avoir suivi une Licence de Droit, je me suis dirigée vers le Master Cadre territorial (ancien Master Administration des collectivités territoriales), notamment grâce à une "journée des métiers du droit public" organisée à l'UPPA. Durant ce Master, j'ai réalisé un stage de 4 mois au Centre de gestion, au service accompagnement au recrutement. À l'issue de ce stage, j'ai intégré le service remplacement renfort, appelé aujourd'hui "Pôle missions temporaires". Parmi plusieurs missions diverses, je suis notamment intervenue sur le pôle concours puis j'ai obtenu le concours de rédacteur territorial. J'ai donc eu la chance d'être nommée au sein de ce pôle, sur lequel j'assurais des missions de gestionnaire concours (organisation de concours et examens, accueil et renseignements physiques et téléphoniques, promotion des métiers...). Enfin, souhaitant progresser et obtenir un niveau de responsabilités plus important (et qui correspondait davantage à mon niveau de formation), j'ai présenté et obtenu le concours d'attaché territorial et ai été nommée sur un poste d'abord sans encadrement, puis j'ai pris mon poste actuel de responsable de pôle (cette fois avec encadrement de 3 personnes).

Pouvez-vous nous indiquer ce que le Master vous a apporté en termes de COMPETENCES ?

Le Master Cadre territorial m'a permis de me spécialiser dans le domaine des collectivités et surtout d'acquérir un bagage solide de connaissances nécessaires pour présenter les concours territoriaux (rédacteur territorial puis attaché territorial) et occuper ensuite un poste de cadre en collectivité. Les enseignements dispensés à la fois par des professeurs et des territoriaux permettent d'avoir une vision à la fois théorique et concrète des matières. Enfin, l'effectif restreint d'étudiants dans ce Master permet une grande interaction entre les étudiants et les intervenants, ce qui rend encore plus riche cette formation.

A obtenu un M2 Droit public - Droit public et administration publique - Droit et administration des collectivités territoriales [P] au terme de l'année 2010_2011
Témoignage recueilli début 2018 - Contact : Observatoire Des Etudiants (Agnès Binet) / ode@univ-pau.fr